



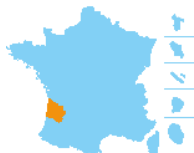
## Mise en service du kiosque à déchets

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### **SMICVAL du Libournais Haute Gironde**

8, route de la Pinière  
<https://www.smicval.fr>



**SANCHEZ**  
Hélène  
Nouvelle Aquitaine  
[helene.sanchez@ademe.fr](mailto:helene.sanchez@ademe.fr)

Mots-clés: Espace privé Ménages / Grand public, Recyclage des déchets, Optimisation/rénovation, Emballage,, Ordures ménagères résiduelles, Conteneur

### CONTEXTE

---

#### **Description du contexte de l'action:**

Dans le centre ville de Saint André de Cubzac (33240), la typologie de l'habitat (échope, maison de ville) ne permettait à certains usagers de remiser des bacs roulants, ou empêcher de recevoir un second bac pour les collectes selectives. Cette configuration a conduit le SMICVAL à réaliser des collectes au porte à porte à des fréquences élevés sans rapport à la production de déchets :

- 2 ramassages par semaines pour les déchets résiduels et 1 collecte hebdomadaire pour les emballages.

Pour réduire ces fréquences de collecte tout en offrant un service moderne aux administrés, le SMICVAL et la commune de Saint André de Cubzac ont fait le choix d'implanter dans l'hyper centre ville des conteneurs enterrés pour les déchets résiduels, les emballages et papier et le verre.

Dans ce partenariat, la commune prend en charge les travaux de génie civil et le Smicval assure la fourniture et la pose des conteneurs enterrés. Financièrement cette opération était réalisable si les emplacements retenus pour implanter les conteneurs enterrés étaient exempts de réseaux souterrains.

Pour 5 emplacements le sous-sol était libre mais pour les deux derniers, la présence d'un réseau d'eaux usées rendait l'opération trop couteuse et sur le second, la présence de vestiges archéologiques ont conduit la DRAC à interdire toute excavations.

Dans l'obligation d'avoir ces 2 points de stockage pour rendre le maillage opérant, à savoir 1 point de dépôt distant de 100m au maximum d'une habitation, le SMICVAL a du proposer un équipement de remplacements aux conteneurs enterrés.

Les bornes aériennes étant trop souvent associées aux risques de prolifération de dépôts sauvages au pied de ces bornes, il est délicat de proposer l'implantation de borne dans l'hyper-centre ville.

Le SMICVAL a profité de cette difficulté pour en faire une opportunité et proposer un mobilier urbain

innovant pour changer la vision des élus sur l'apport volontaire et les points de regroupement.

Cet équipement est conçu comme un kiosque où les bornes sont dissimulés derrière une paroi stylisée. Le vidage des bornes se fait par le toit avec le même système de préhension que les conteneurs enterrés.

## OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

### Objectifs généraux:

L'objectif principal est de réduire le coût de collecte. La mise en place des conteneurs enterrés et des deux kiosques s'accompagne d'un arrêt de la collecte au porte à porte. Le vidage des CE et des kiosques s'effectue par un chauffeur à l'aide d'un camion grue contre 3 agents auparavant (1 chauffeur et 2 rippeurs).

L'objectif étant que l'économie réalisée par la suppression de la collecte en porte à porte compense ou soit au delà du coût de la collecte en apport volontaire.

Un second objectif était de permettre à tous les habitants du secteur de participer à la collecte sélective des emballages et papiers et du verre de part la densification des points de dépôts.

Egalement ce dispositif permet de moderniser les services en offrant un service 7j/7, 24h/24, ceci permettant de s'affranchir des jours de collecte, des sorties de bacs, de libérer les trottoirs des bacs roulants et de ce fait améliorer l'environnement du quartier.

### Objectifs quantitatifs :

Réduction du coût de collecte

Augmentation de la performance des collectes sélectives

### Résultats quantitatifs:

Ces kiosques et conteneurs enterrés ont été mis en service le 1er juin dernier et la collecte en porte à porte a totalement été arrêtée le 6 juillet donc il est trop tôt pour avoir des résultats quantifiables.

### Résultats qualitatifs :

La présence des kiosques et des conteneurs enterrés ont été bien acceptés par les riverains ainsi que la suppression de la collecte au porte à porte.

## MISE EN OEUVRE

---

### Description de l'action :

Le SMICVAL a réfléchi sur un équipement qui devait avoir les mêmes capacités de stockage que des conteneurs enterrés, un système de préhension et de vidage identiques afin d'être réalisé par le même camion sur un seul circuit et qui s'intègre parfaitement à son environnement.

Le SMICVAL a donc réalisé en interne des croquis illustrant la présence de bornes entouré d'une armature métallique et de parois personnalisable. Il s'est inspiré également de mobilier urbain présent en Italie mais conçu pour des bacs roulants et de la redevance incitative.

Sur la base des croquis , il a lancé une procédure négociée et à retenu un prestataire qui a réléisé le kiosque.

Chaque kiosque contient 2 bornes pour les déchets résiduels, une borne pour le verre et une à deux bornes pour les emballages.

Sur un des deux kiosques, le SMICVAL a rajoutés des contenants pour collecter des flux secondaires "piles, capsules de cafés, petits appareils électriques et cartouches d'encre" afin d'augmenter l'offre de services pour les usagers.

Egalement une large ouverture sur tout la largeur est présente de la borne Emballages pour permettre aux commerçants d'y déposer des cartons.

La présence d'une couverture permet d'habiller le kiosque et de protéger l'utilisateur des intempéries. Les parois sont habillées avec de l'adhésivage pour renseigner l'utilisateur et améliorer l'esthétique du kiosque. Un parement bois est également présent.

### **Planning:**

Entre le premier coup de crayon et la mise en service il aura fallu 2 ans. Cette durée s'explique par deux raisons principales :

-l'innovation : cet équipement n'existant pas il a fallu créer chaque pièce sur mesure et de nombreux allers retours ont été nécessaires entre le prestataire et le SMICVAL pour valider les plans définitifs et l'habillage du kiosque

- la sensibilité des élus de la commune à implanter un nouveau mobilier urbain en plein centre ville (un des deux kiosques étant sur la place de la mairie). La surface nécessaire au fonctionnement des kiosques a obligé la commune à abattre un arbre pour permettre le vidage par la grue et la suppression de places de stationnement. Toutes ces contraintes ont du être expliquées, négociées, le projet a été de nombreuses fois revu, repositionner... ces discussions ont nécessité du temps.

### **Année principale de réalisation:**

2018

### **Moyens humains :**

Dossier suivi en interne par le responsable du bureau d'Etude et une Designer.

### **Moyens financiers :**

La conception, montage et mise en service des deux kiosques s'élève à 110 000 € HT.

### **Partenaires mobilisés :**

Les Elus de la commune de Saint André de Cubzac

## VALORISATION

---

### Facteurs de réussite :

Prestataire compétent dans le domaine de l'apport volontaire et disposant de son propre bureau d'études.

Engagement du maire à promouvoir le changement.

### Difficultés rencontrées :

De nombreux retards dans le déroulé du projet.

Le SMICVAL n'ayant ni la compétence voirie et n'étant pas propriétaire du domaine public, il a dû s'adapter à toutes les demandes de la Municipalité

## DÉCOUVRIR L'ACTEUR SUR SINOE ®

---



[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **septembre 2018**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.